

PAULH'INFOS

le mag de Paulhan



Décembre 2020
Mise en place
du
Conseil Municipal des Enfants



Les candidats avec les élus, les enseignants, et des parents d'élèves

www.paulhan.fr

N°20 - Janvier / Février / Mars 2021

Mécanique, Carrosserie, électricité toutes marques



PASSION4ROUES

Nom : Serrano Jean Michel
 Adresse : 10bis, Boulevard Jules Ferry
 34320 Fontes
 TEL : 04 67 25 14 23
 EMAIL : PASSION4ROUES34320@GMAIL.COM

ASSUR POUR TOUS
 Solutions d'assurances en courtage
 Particuliers et Professionnels Ouvert à tous...



Résultats comparables, malade, risques aggravés acceptés

22, Boulevard Gambetta
 34800 Clermont l'hérault
 Tél : 04 99 91 36 33
 Port : 06 61 36 30 34

GRAFIX INFORMATIQUE

04 67 25 11 31

Dépannage et vente de matériel
 Tous services informatiques depuis 2000
 Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
 06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr

ETS MAURI MAX
 Triperie-Découpe-Conditionnement
 Saucisserie - Négoce Viande

Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19

ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN
 Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69
 www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr

IMMOBILIER
DAMIEN ROQUES - LM PATRIMOINE
 SPECIALISTE EN TRANSACTIONS FONCIERES & PRESTIGES

06.83.58.40.72 / 04.67.24.78.80
 2 Avenue Paul Pélisse, 34230 Paulhan
 www.lm-patrimoine.fr

Valorisons votre patrimoine

Carrefour contact
 PAULHAN

Tel : 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

CGC

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
 CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret - 34230 ADISSAN
 Tél : 04 67 25 14 39

TABAC LOTO PRESSE
 EPICERIE
 ROCHE PHILIPPE

2 TER AVENUE VOLTAIRE
 34230 PAULHAN
 0467258996
 rochemylene@sfr.fr

TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
 34120 LEZIGNAN LA CEBE
 TEL : 04.67.90.40.00
 contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
 TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
 TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

Paulh'Infos

Le Mag de Paulhan N°20
 Directeur de la publication :
 Claude Valero, Maire de Paulhan
 Responsable de la rédaction :
 Hélène Davit,
 Adjointe à la communication
 Rédaction Service Communication :
 Carine Roche
 Crédits photos :
 Claude Valéro, Hélène Davit
 le personnel de l'Ehpad
 Imprimé par JF Impression
 Tirage : 2 200 exemplaires
 Édition Janvier 2021
 Photos de couverture :
 Elections CME décembre 2020

Le prochain n° paraîtra début avril :
 les textes et photos des associations
 doivent nous parvenir par mail
avant le 1er mars 2021
c.roche@paulhan.fr



IMPRIM'VERT

PEFC
 10-32-3010

Promouvoir la gestion durable de la forêt
pefc-france.org

La fibre arrive à **PAULHAN**, mais nous ne pouvons pas aujourd'hui vous informer plus précisément sur la question, et vous encourageons à vous renseigner auprès de votre opérateur habituel...

Sommaire

- EDITO	p. 4
- ACTIONS	p. 6
Santé /affaires sociales	p. 6
Conseil Municipal des Enfants	p. 7
- PAGES JEUNESSE	p. 8
- AFFAIRES GÉNÉRALES	p.10
Sécurité routière : le vélo	p.10
Elections CNRACL	p.11
Recensement militaire	p.11
- CITOYENNETÉ	p.12
- URBANISME	p.14
- BUDGET PARTICIPATIF	p.14
- RETOUR SUR LES TRAVAUX	p.15
- VIE DE VILLAGE... RETOUR EN IMAGES	p.16
- MÉDIATHÈQUE	p.18
- ASSOCIATIONS	p.20
Association Rencontre et Loisirs	p.20
Les Amis de Paulhan	p.20
QQOA	p.21
Evans	p.21
Etoile Sportive Paulhan Pézenas Avenir	p.22
Comité des Fêtes	p.22
Paulhan Solidaire	p.23
Association Parents d'Elèves 123 Soleil	p.23
- VIE ECONOMIQUE	p.24
- TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE	p.26
- ETAT CIVIL	p.28
- ACTUS DU TERRITOIRE	p.29

Les informations municipales, ça se passe

- Sur le Paulh'infos 4 fois par an.
- Sur le site internet en lien vers l'Apppli sur smartphone.
- Sur la page Facebook « mairie de Paulhan ».
- Sur les panneaux d'affichage « infos officielles » sous le porche de la mairie.
- Sur les panneaux d'affichage répartis dans le village + panneau électrique.
- Et aussi ponctuellement sur Midi libre et les radios locales.

Le journal municipal de la ville de PAULHAN est réalisé sur un papier 100% recyclé.
 Voici-ci dessous les économies réalisées sur les ressources naturelles.



SOURCE: L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par « Labellia Conseil » conformément à la méthodologie Bilan carbone®. Les calculs sont réalisés en comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges) Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.

VOTRE APPLI **Paulhan** DISPONIBLE SUR

TOUT PAULHAN DANS VOTRE POCHE

 Suivez l'actualité municipale et associative

 Recevez les alertes météo

 Devenez un éco-citoyen

 Consultez les menus des cantines.

ÉDITO : le mot du maire

PRUDENCE et COURAGE

« Le seul courage
sûr de lui-même
est celui
qui s'arme
de prudence »
Sénèque.

Entre confiance, prudence et vigilance nous devons être des gardiens de la raison. En janvier 2020, qui aurait pensé qu'après les frimas du mois de mars, nous connaîtrions l'année que nous venons de vivre.

Qu'est-ce qui a cloché ? Un virus du nom de covid 19. Virus qui a obligé les plus hautes autorités de nombreux pays, à nous demander de ne pas nous serrer, de ne pas nous embrasser, d'éviter tout contact physique, de porter un masque, lorsque nous mettons le nez dehors. Gestes barrières, gel hydroalcoolique, distanciation sociale qui deviendra distanciation physique, ne plus se serrer la main, ne plus s'embrasser.

Et comme si cela ne suffisait pas, nous avons eu droit à une succession d'événements dramatiques, de traumatismes cumulatifs (attentats de Nice, de la basilique de Notre Dame, la décapitation de Samuel Paty, les inondations meurtrières...). On a l'impression que le temps se dilate, que nous perdons certains repères. Ce que nous sommes en train de vivre, ce sont des coups répétés sur un psychisme déjà très à vif. Trois voyants se sont allumés et sont passés au rouge : terrorisme, pandémie, aléas climatiques. Nous savons qu'une crise économique et sociale va amplifier l'inquiétude des citoyens. Nous nous posons la question de savoir comment revivre ensemble après avoir été confinés de concert et de conserve.

La rentrée scolaire, la rentrée sociale, les fêtes de Noël ne se sont pas déroulées comme d'habitude. Elles ont eu une couleur et un goût inhabituels. Installations sportives, associatives, cinéma, théâtre, librairies, médiathèques... fermés. Obligation de porter le masque à l'école pour les enfants à partir de l'école primaire, attestations de déplacement. A cela s'ajoute le classement en commerces essentiels et non essentiels.

Même si nous comprenons qu'il est nécessaire de nous protéger, de sauver des vies, de nombreuses personnes réa-

gissent sur un mode dépressif, d'autres sur le versant de la colère, ce qui risque de dégénérer en paranoïa collective, qui désigne un ennemi, un coupable, un responsable, un bouc émissaire. La marque de cette crise est la déliaison. Nous comprenons que nul homme n'est une île, complète en elle-même, que chaque homme est un morceau de l'ensemble, une part du continent.

La frustration a été grande, car avec le déconfinement du printemps, nous commençons à trouver notre petit roulis agréable, on s'imaginait glisser au fil des émotions et des sensations retrouvées, on s'imaginait pouvoir éprouver une vie sociale perdue. Patatras, il a fallu à nouveau tout arrêter, poser l'embarcation au quai « on vous dit et on vous dicte ce qu'il faut faire ».

Après le premier confinement, malgré le traumatisme vécu, nous commençons à réinventer notre quotidien. Aujourd'hui c'est à nouveau compliqué, peut-être plus que la première fois. Avec le déconfinement, nous pensions être sortis d'affaire et on retourne en arrière, avec un second traumatisme, alors que le premier n'était pas digéré.

Une ouverture semble s'annoncer, restons curieux et ouverts, essayons de porter des regards positifs sur la vie. Car s'il est essentiel de continuer à se protéger, nous devons réfléchir aux valeurs autour desquelles il devient urgent de tenter de restaurer du lien social. Cette crise place les élus locaux face à des défis inconnus jusqu'alors, notamment au niveau du budget. L'achat des masques, du gel hydroalcoolique, les impératifs de nettoyage dans les locaux impactent fortement le budget de dépenses imprévues.

« A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel » Edgard Morin. Cet essentiel c'est le retour d'un petit souffle d'optimisme.

Heureusement un zeste de vie a repris dans le village avec des travaux à l'église, à la gare et à la route d'Usclas. Des distributions de masques (offerts par la Communauté

de communes et la commune) ont eu lieu à l'école Arc en Ciel pour les enfants. Les élèves de CM 1 et CM 2 ont élu un conseil municipal d'enfants. Un atelier réalisation de BD a été proposé à 2 classes. Des interventions de la médiathèque ont eu lieu à l'école. Le marché hebdomadaire du jeudi, le marché aux puces et le marché bio ont repris place, boulevard de la Liberté et parking de la gare. C'est bien peu de chose, mais un souffle de vie reprend, même si c'est avec le port du masque obligatoire.

Malgré cette situation crispante, les élus, les services de la mairie sont actifs et gardent le cap : réunions, commissions, conseils municipaux, rencontres avec les partenaires institutionnels (département, région, CCI, Messieurs le Sous-Préfet et le Directeur de la DDTM, Communauté de communes, Pays cœur d'Hérault, EPF), collecte pour la banque alimentaire, accompagnement du dépistage pour les uns ; entretien du village pour les autres. Un « livres service » a été mis en place et continue à être opérationnel même si la médiathèque a rouvert ses portes.

Avec la reprise des travaux, nous participons à la relance économique et soutenons nos artisans locaux. La Communauté de communes en partenariat avec la CCI et l'ACA2P accompagnent nos commerçants et artisans dans la constitution des dossiers de demande d'aide avec l'opération chèque cet été pour que les touristes achètent localement et maintenant la mise en place de City Foliz. Le dialogue entre les maires et présidents d'intercommunalités est permanent sur notre cœur d'Hérault.

L'incertitude est toujours présente, combien de temps devons nous sortir masqués, respecter les gestes barrières, remplir les attestations de déplacement... ? Quand pourrons nous être vaccinés ? Ce qui est essentiel c'est bien sûr de sauver des vies, restons optimistes, commençons à préparer le monde de demain.

« En vérité le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout ». Camus

Claude Valéro
Le Conseil municipal
Les membres du CCAS
Le personnel municipal

Vous présentent
leurs meilleurs voeux
pour l'année 2021



ACTIONS

REPRISE DES CONSULTATIONS PMI À L'ANCIENNE ÉCOLE G. SAND Salle des assistantes maternelles

DATES	Consultations Médecin et puéricultrice	Permanences Puéricultrice
Lundi 11 janvier	13h45-18h00	
Lundi 25 janvier		13h45-18h00
Vendredi 12 février	8h45-13h00	
Lundi 1 mars		13h45-18h00
Vendredi 12 mars	8h45-13h00	
Lundi 22 mars		13h45-18h00
Mardi 6 avril		13h45-18h00

Santé

- Depuis mi-novembre le Centre de Dépistage Covid est installé au Foyer René Cassin à côté de la Mairie.

Une permanence est assurée par les Pharmaciens et Infirmières de Paulhan du lundi au vendredi de 13h à 15h N'hésitez pas à utiliser ce service !

- À partir du 28/12, reprise de la permanence de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) dans les locaux de l'ancienne école G.SAND.

- L'EHPAD de Paulhan continue de fonctionner pour un maximum de confort des pensionnaires malgré les contraintes sanitaires

Affaires Sociales - C.C.A.S.



L'équipe du CCAS remercie tous les élus et bénévoles qui ont donné de leur temps pour ces 3 jours de collecte, ainsi que les généreux contributeurs.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS
LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS
VIEUX / PÉRIODE ÉMIGRÉE / CLERMONTAIS

NOUVEAU À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE

DES INSTANTS PRIVILÉGIÉS DE JEU PARTAGÉ
DE DÉCOUVERTE ET D'OUVERTURE À L'AUTRE
UN MOMENT POUR SE RENCONTRER
LE TEMPS D'UNE PAUSE ENTRE ENFANTS ET PARENTS

L'arbre à bulles

Avec le soutien des communes de Canet Fontès Octon et Paulhan

le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est ouvert aux parents, futurs parents et enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte familial. Cet espace d'échange et de convivialité est gratuit, anonyme et sans inscription. Il offre un temps privilégié de jeu partagé, de découvertes et d'ouverture à l'autre. Un moment pour se rencontrer, entre parents et entre enfants.

**A PAULHAN,
ANCIENNE ÉCOLE
GEORGE SAND
le mardi
de 9h à 12h30**

Pour plus d'information :
<https://www.cc-clermontais.fr/actualites/ouverture-dun-laep-itinerant/>
07 71 67 61 02 laep@cc-clermontais.fr

La Banque Alimentaire permet de venir en aide aux habitants de Paulhan en difficulté.

Malgré la crise sanitaire, nous avons décidé de maintenir la collecte de la Banque Alimentaire sur Hyper U à Clermont l'Hérault et Carrefour Contact à Paulhan.

Suite au premier confinement, nous avons dû fournir des paniers d'urgence, ce qui a entraîné une rupture de certaines denrées sèches.

En dépit de la générosité des passants, la récolte est inférieure à celle de 2019 ; nous participerons donc à la deuxième collecte nationale qui se déroulera mi-mars.



Mise en place du Conseil Municipal des Enfants

Programmes et informations sur le site internet de la mairie



Les jeunes élus se sont retrouvés le 12/12 pour le 1er CME à la salle des fêtes

et voici les heureux élus au Conseil Municipal des Enfants !
Merci à tous.

Prêts à réaliser vos idées et celles des copains ?

 AGUARD OUSRAF Younes	 AGUARD OUSRAF Houssine	 BRETON Alycia	 COTTAT Paul
 JAM Jephthé	 HAINE Alicia	 LOPEZ Camille	 GINER Zoé
 PAMELLE Lysie	 PERSONNAZ Clément	 PLATET Aurore	 SOLER Basile

Après les formalités administratives :

- Campagne et Élections à l'École
- Installation du CME à la salle des fêtes avec la participation d'élus municipaux, de Mr Claude Valéro, du député Mr Philippe Huppé, de Mme Myriam Gairaud, maire de Cabrières et vice-présidente responsable de la jeunesse à la CCC, de Mme Marie Passieux conseillère départementale responsable de la jeunesse et des sports au département

- Présentation du CME au Conseil municipal des adultes le 17/12 par Isabelle GAVINET adjointe à la jeunesse.

Les choses « sérieuses » vont pouvoir commencer ! Avec au début de l'année, une visite citoyenne et ludique de la mairie à la rencontre des services pour découvrir les personnes avec qui on pourra travailler, et comprendre le fonctionnement de la mairie.

Viendront ensuite les séances pour choisir les projets par lesquels les enfants souhaitent commencer et les faire réaliser avec patience et persévérance.

Les principaux projets présentés par les candidats concernent les domaines suivants:

- Environnement : plantations d'arbres, entretien des espaces communs, des bords de l'Hérault ; aide aux animaux...
- Solidarité : venir en aide à ceux qui sont dans le besoin, projets avec l'EHPAD...
- Aménagement des espaces de jeux, pump track, tyrolienne ...
- Vivre ensemble : organisation de sorties, fêtes...

PAGES JEUNESSE

Dans les écoles

Malgré les contraintes COVID, et tout en respectant les règles sanitaires, la vie des écoliers de la commune a pu continuer presque normalement ; quelques animations ont pu agrémenter le quotidien pendant ce premier trimestre et comme habituellement au moment de Noël...

École maternelle Françoise DOLTO

Noël à l'école Maternelle, ce sont:

- les cadeaux avec la présence du père Noël (merci à lui !)
- et quelques jours après, pour chaque classe, le spectacle « Chataignes sous les bois » de la compagnie Carabotte, avec deux artistes Paulhanais



École primaire ARC EN CIEL



de la couture chez les CP



Atelier BD ... il ne suffit pas de savoir dessiner, il faut une histoire à raconter !

En plus de l'organisation des élections au conseil municipal des enfants, l'école Arc en Ciel a été le théâtre d'activités telles que:

- l'atelier BD proposé par le réseau des médiathèques, avec Jean-Christophe LOPEZ le dessinateur.
- le spectacle de l'«Anonima Teatro» avec Pauline, Loïc et Jacopo proposé par le Sillon et la CCC. Un échange fructueux avec les enfants a suivi le spectacle.



Le spectacle pour les CE2-CM1

Au collège Maffre-Baugé



Fenêtre sur cœurs



L'an dernier, un magnifique travail théâtral produit en partenariat avec l'EHPAD et le Sillon nous avait fortement émus juste avant le confinement; cette année, en cette fin de premier trimestre, trois beaux projets réalisés en plus des cours habituels ont retenu notre attention.

1- « Fenêtre sur cœur »

Réalisation d'un film d'animation où se dessinent et se gomment des histoires de vie ; avec l'option cinéma de 4^{ème} (la seule option « cinéma au collège » de l'académie) lors d'un atelier encadré par Mme QUELLIER (Arts Plastiques) et ses collègues G.CUGNASSE (Hist - Géo), E.ROMERO (techno), I. LANGE (Ed Musicale) et Muriel PETIT artiste plasticienne régionale intervenante. En attendant de visionner ce petit film, allez faire un tour sur la chaine youtube de Mme QUELLIER pour voir les réalisations de l'an dernier :

- * « Un mètre d'émotions » : Entre déprime et maturité des ados confinés.
- * « Gestes barrières au collège »

2- Fresque à l'infirmier

Les élèves de 5^{ème} B ont travaillé avec Mmes QUELLIER, S.BENAYS, (Anglais), L. DURAND (Infirmière) et avec l'artiste Jérôme LANGLADE (dit Jerc) : peinture murale et 18 toiles autour de l'accueil de l'infirmier.



Bougez, Ramez

3- Rencontre d'auteur

Dans le cadre des rencontres auteurs - illustrateurs jeunesse organisées par l'association « Tapatoudi » et en partenariat avec le réseau des médiathèques de la Communauté de communes du Clermontois, l'auteure Jo WITEK a rencontré le 25 novembre, au CDI du collège de Paulhan, la classe de 4[°] de Mme L. Marcorelles.



Rencontre avec Jo WITEK

Un vrai moment d'échanges, de partages et de plaisir pour tous .

Enthousiastes et curieux , les élèves qui avaient étudié, avec leur professeure, un très grand nombre d'œuvres de l'auteure ont pu poser toutes leurs questions tant sur le métier d'écrivain que sur l'écriture littéraire elle-même.

Une ouverture culturelle qui a ravi tous les participants !



Sécurité routière : le vélo

Le vélo est pratique en ville, ne polue pas, se gare facilement,...

- Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons ;

- Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30, sauf dispositions contraires pouvant être prises par les autorités municipales ;

- Les vélos doivent être stationnés aux emplacements indiqués ou bien sur la chaussée ;

- Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton ;

- Dans les aires piétonnes, circulez à l'allure du pas ;

- Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Une signalisation adaptée vous l'indique. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires.

ROULER À VÉLO HORS AGGLOMÉRATION

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou gravillons ;

- Dans les virages, serrez au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment ;

- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer ;

- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne ;

- Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le.

Des avantages qui en font un compagnon incomparable pour vos déplacements, et un partenaire efficace pour votre santé ! N'hésitez plus à adopter ce moyen de locomotion écologique, silencieux et peu coûteux.

Toutefois des règles de circulation et d'utilisation s'imposent ! Voici quelques conseils pour mieux circuler à vélo !

LES RÈGLES DE CIRCULATION POUR LES CYCLISTES

Le code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers. Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles, en ville ou hors agglomération ; de jour, comme de nuit.

ROULER À VÉLO EN VILLE

- En ville, les cyclistes doivent emprunter les pistes ou les bandes cyclables qui leur sont dédiées, circuler du côté droit, respecter les feux de signalisation OU la signalisation réglant la traversée des routes ;

- En l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes doivent circuler sur le côté droit de la chaussée ;

DANS TOUS LES CAS

- À vélo, il est interdit:

- de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio)

- de tenir un téléphone en main

- Ne roulez pas après avoir bu trop d'alcool. Au-delà de 0,2 mg/l d'air expiré, c'est interdit et passible d'une amende, et surtout très dangereux.

- Le casque (attaché) est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, conducteur ou passager

QUESTION / RÉPONSE

Un cycliste peut-il rouler à contre-sens dans une rue à sens unique ou en sens interdit alors qu'il n'existe aucun marquage au sol ?

Un cycliste peut rouler à contre-sens **seulement si** un panneau « Sauf vélo » est impérativement placé sous le panneau « Sens interdit » et si la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à **30 km/h** sur cette voie.

SANCTIONS

Principales infractions au code de la route et sanctions associées pour les vélos.

Tous les montants d'amendes indiqués correspondent à des amendes forfaitaires.

• Défaut d'éclairage	11€
• Changement de direction sans avertissement préalable	35€
• Circuler à plus de 2 de front sur la chaussée	35€
• Avoir un passager sur son vélo (sans siège fixé au véhicule)	35€
• Remorquage	35€
• Dépassement de la vitesse maximale autorisée*	35€
• Non-respect de l'arrêt au feu orange	35€
• Défaut de freinage	68€
• Circuler sur le trottoir en agglomération	135€
• Tenir en main son téléphone ou porter des écouteurs	135€
• Rouler en sens interdit	135€
• Non-respect de l'arrêt au feu rouge	135€
• Non-respect de l'arrêt à un stop	135€
• Remonter les files par la droite	135€
• Circulation sous l'emprise de l'alcool (entre 0,2 et 0,4 mg/l d'air expiré)	135€
• Vitesse inadaptée au regard des circonstances*	135€
• Dépassement sans avertissement préalable	135€
• Non-respect de la priorité de passage à l'égard des piétons	135€

*La différence entre dépassement de la vitesse (35€) et vitesse inadaptée au regard des circonstances (135€) est que dans le second cas, le cycliste peut respecter la limitation de vitesse mais ignorer volontairement un risque : croisement de piétons, virages, etc



Élections CNRACL

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités territoriales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021.

L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance. Pour ces deux modalités, le matériel de vote vous sera adressé par voie postale. Il est donc recommandé d'actualiser vos coordonnées et de vérifier votre inscription sur les listes électorales.

La liste actualisée des retraités de la CNRACL concernés est consultable en mairie.

Après m'être assuré :

- que je suis bien électeur ;
- que mes coordonnées sont à jour ;
- que je suis bien inscrit sur les listes électorales partielles.

Je peux voter.

Pour cela, je reçois à mon domicile le matériel de vote accompagné des

professions de foi des candidats et d'une instruction de vote détaillée au plus tard fin février.

Deux modalités de vote me seront proposées :

- le vote électronique par internet, du 1er mars 2021 à 9h au 15 mars 2021 à 18h

Ou

- le vote par correspondance : dès réception du matériel de vote et jusqu'au 15 mars, le cachet de la poste faisant foi.

Pourquoi, comment, où et quand voter ?

toutes les réponses : www.cnrACL.retraites.fr



Recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le jeune pourra ainsi s'inscrire sans retard au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Présentez-vous à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité – justifiant la nationalité française - et du livret de famille.



Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

À VÉLO LES PANNEAUX DE SIGNALISATION À CONNAÎTRE



ACCÈS INTERDIT AUX CYCLES



BANDE OU PISTE CYCLABLE CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE AUX CYCLES (DÉBUT ET FIN)



PISTE OU BANDE OBLIGATOIRE POUR LES CYCLES (DÉBUT ET FIN)



PANONCEAU DE CATÉGORIE CYCLE : VOIE RÉSERVÉE AUX VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN ET AUTORISÉE AUX CYCLES



SIGNALISATION D'UNE VOIE VERTE : RÉSERVÉE AUX PIÉTONS, AUX CAVALIERS ET AUX VÉHICULES NON MOTORISÉS (DÉBUT ET FIN)



DOUBLE-SENS CYCLABLE : VOIE À DOUBLE SENS POUR LES CYCLES ET À SENS UNIQUE POUR LES AUTRES VÉHICULES



TOUT DROIT OU TOURNE-À-DROITE : AUTORISATION DE DÉPASSER LE FEU ROUGE, EN CÉDANT LE PASSAGE AUX PIÉTONS ET AUX VÉHICULES QUI BÉNÉFICIENT DU FEU VERT



ZONE DE RENCONTRE : PRIORITÉ AUX PIÉTONS ; DOUBLE-SENS CYCLABLE

Les bons gestes

Merci à tous ceux qui prennent soin avec générosité de l'environnement... le leur et celui de leur voisinage ! Lorsque l'on se promène dans la commune, on voit leur travail et c'est réconfortant !



Voisins jardiniers - rue des oliviers



Décos de Noël de Marie-Lyse



Promenade utile - Y.D. 90 ans ramasse les déchets des plus jeunes ...

Détritus et collecte d'ordures ménagères

Le comportement irresponsable de certains entraîne des frais de personnels importants, alors seraient très utiles à d'autres tâches pour la commune!

Dans le précédent numéro de Paulh'Infos, page 10, nous avons déjà consacré un article à la question des déchets. Si nous avons pu constater un progrès certain sur quelques endroits du village, il reste toutefois de gros efforts à faire!

Aujourd'hui, nous devons donc malheureusement rappeler que:

- Déposer, abandonner, jeter, déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections animales ou chimiques, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, **EST INTERDIT** et fait l'objet d'une amende pénale.

- Des frais d'enlèvements sont également passibles.

Le Décret n° 2015-337 du 25/03/2015, relatif à l'abandon d'ordures et autres objets renforce les sanctions et prévoit :

- Une contravention de 3e classe,
- Une amende forfaitaire de 68 €, payable immédiatement ou dans les 45 jours.

- Cette amende est majorée à 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

- En cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures ménagères (heures et jours de collecte ou tri sélectif), une contraven-

tion de 2e classe, une amende forfaitaire de 68 €, payable immédiatement ou dans les 45 jours.

- Amende majorée à 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 150 €.

Une amende pouvant aller jusqu'à 750 € est également prévue si le contrevenant laisse un conteneur ou bac à ordures ménagères en permanence dans la rue (voire 3 750 € s'il s'agit de déchets professionnels).



En complément de ce décret, la municipalité a pris une délibération le 24/10/2019, portant sur le montant qui sera facturé en cas d'enlèvements par les services municipaux.

Depuis le début de l'année 2020, les agents de la Police Municipale ont procédé à 49 verbalisations pénales de contrevenants et les services municipaux ont émis 14 titres exécutoires de recettes auprès de la Trésorerie de Clermont l'Hérault pour engager des poursuites financières.



alléger la poubelle grise!



À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021 LE TRI SE SIMPLIFIE Tous les emballages se trient

Pour faciliter le geste de tri et améliorer le recyclage des déchets, notre territoire passe à l'extension des consignes de tri. Ainsi, à compter du 1er mars 2021, vous pourrez trier tous vos emballages.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans la colonne jaune, avec les emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés dans le bac gris car on ne savait pas les recycler.

Mais, aujourd'hui, les procédés évoluent et le centre de tri de Montpellier a été modernisé pour trier et permettre le recyclage de plus de matériaux. Il a donc été choisi par le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault pour trier les emballages de notre territoire.

Qui est concerné ?

Tous les habitants des Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault pourront dès le 1er mars, trier tous leurs emballages.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri seront plus simples. Une seule question à se poser : est-ce que c'est un emballage ? Si oui, alors on pourra le déposer dans la colonne jaune ! Le papier et le verre devront toujours être déposés dans les colonnes bleues et vertes.

Quelques exemples de déchets qui pourront être mis dans la colonne jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, bouteilles, flacons, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters, sacs plastiques...

Un guide du tri vous sera envoyé avant le 1er mars !

Déchèteries : jours et horaires d'ouverture

Fermeture de toutes les déchèteries les dimanches, lundis et jours fériés.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 m de hauteur *

	Matin: 9h00 à 12h00		Après-midi: 14h00 à 17h15					
	● ouverte	● fermée	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Aspiran								
Clermont l'Hérault								
Gignac								
Le Pouget								
Lodève								
Montarnaud								

Responsables du site et garants du tri, les professionnels vous accueillent et veillent sur votre sécurité. Ils vous guident pour que vos dépôts s'effectuent dans les meilleurs conditions. Soyez bienveillants et à leur écoute

* se rendre en déchèterie «gros véhicules» (service payant) dans les déchèteries de Lodève, le Caylar et Octon, accès possible pour tous les véhicules de plus de 2m de haut avec service payant au forfait par passage

3 RAISONS DE TRIER SES EMBALLAGES

LE TRI

Un geste simple

Au 1er mars, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans la colonne jaune. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider !

LE TRI

1ère barrière à la pollution

Une fois les emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets et de limiter la pollution de l'air, de l'eau ou des sols et la consommation d'énergie dues à l'extraction de ressources naturelles.

LE TRI

Pour faire des économies

Une fois triés, les emballages sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériaux. La revente de ces matériaux à des recycleurs permet d'alimenter le budget déchets de la collectivité alors qu'un emballage, qui n'est pas trié mais enfoui, lui, coûte de l'argent.



Le savez vous ?

Les bacs gris sont vidés au centre de SOUMONT, ce centre arrive bientôt à saturation ; il faudra alors apporter ces déchets beaucoup plus loin et donc payer encore plus cher ce service...

MORALITÉ:
arrêter de remplir les bacs gris avec des emballages recyclables est essentiel pour notre avenir!



BUDGET PARTICIPATIF DE PAULHAN
VOUS PROPOSEZ
NOUS RÉALISONS ENSEMBLE

Le groupe de travail « Budget participatif » et les élus rappellent que la mise en œuvre d'un budget participatif constitue une innovation démocratique majeure pour toutes les communes qui l'ont expérimenté et renforce les liens entre les habitants et leur commune.

Riche de l'étude menée auprès des villes déjà engagées dans cette démarche, la municipalité propose la création d'une commission extra-municipale « Budget Participatif » qui s'occupera ensuite du projet :

- rédaction d'un règlement
- appel à projets - réception et étude des projets
- vote et réalisation des projets élus.

Cette commission sera composée de 4 membres élus et 8 membres habitants et/ou représentants d'associations paulhanaises. La durée du mandat est déterminée dès le début du fonctionnement de la commission. Elle expire au plus tard à la fin du mandat des élus du Conseil municipal.

Nous serons attentifs à la parité, à la présence des différentes classes d'âges ainsi qu'à la représentation des quartiers.

Si vous êtes intéressé, venez nous rejoindre en nous envoyant votre candidature accompagnée d'une courte lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire au plus tard le 15 février 2021 dernier délai,

à la mairie 19 cours national 34230 Paulhan
ou par courriel mairie@paulhan.fr

Une commission extra-municipale est une instance consultative permettant d'associer les citoyens à la préparation des décisions prises par le Conseil Municipal. Elle diffère d'une commission municipale qui n'est composée que d'élus.

Révision Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- renforcer le dynamisme économique de la commune pour assurer la création de richesses et d'emplois ;
- développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants ;
- maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.



Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée.

Il est également possible d'adresser un courrier à M. le Maire par voie postale ou par mail mairie@paulhan.fr



Elagage

Réparation portail mairie

Remise en état des Jardins de la Gare

Entretien de la Voie Verte

Travaux dans l'Eglise

« LA VIE DU VILLAGE »... EN IMAGES



Le personnel de l'Ehpad - ambiance Noël



Décoration de Noël Place du griffe



Cérémonie du 11 Novembre



Cérémonie du 5 décembre



Collecte Secours Populaire



Des sportifs sur la Voie verte



Marché bio et local, - halles municipales



Distribution des masques de la CCC - GS Arc-en-Ciel



Victoire 5eme Tour Coupe de France ESPPA



Opération « adopte un livre » aux anciens ateliers municipaux



Médiathèque - Atelier Pastels avec Françoise Chénier

PAGES CULTURELLES

Le port du masque et le nettoyage des mains sont obligatoires pour entrer à la médiathèque

ANIMATIONS

Pour toutes les animations, le contexte sanitaire ne nous permet pas de vous communiquer des dates précises. Les jauges sont également limitées. Nous vous invitons à contacter la Médiathèque.

ADULTES

La Nuit de la Lecture
Le 15 janvier à 19 heures

Une conférence déjantée sur les dangers de la lecture animée par Titus.

Cette animation est proposée par le réseau de lecture du Clermontois en partenariat avec le Ministère de la Culture et la Médiathèque de Paulhan.

L'Atelier des Mots Ecrits
Le lundi de 15h à 19h

Les ateliers d'écriture animés par Mme Baude reprennent en janvier 2021. Le contexte sanitaire ne nous permet pas à l'heure où nous imprimons de communiquer la date exacte.

ENFANTS

Atelier Théâtre et Lecture

Votre enfant rêve de découvrir le théâtre d'une façon ludique ? La Médiathèque vous propose dès janvier des ateliers organisés par une professionnelle.

La Médiathèque



Nuits de la lecture
21 — 24
Janv 2021

WWW.NUITDELALECTURE.FR
#NUITSLECTURE

5^E ÉDITION
TEMPS FORT
SAMEDI 23 JANVIER 2021



MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Si vous avez réservé des ouvrages, passage de la navette de la Médiathèque Départementale 34, les 12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 9 et 23 mars 2021.

DOMAINE DU DÉPARTEMENT
PIERRESVIVES
MONTPELLIER

Horaires d'ouverture (en fonction du contexte sanitaire)
Mardi 15h30-17h30
Mercredi 8h30-12h / 14h-17h30
Jeudi 8h30-12h
Vendredi 15h30-17h30
Samedi 8h30-12h
Tel 04.67.25.00.89



Coups de coeur

Adultes

La nuit atlantique, Anne-Marie GARAT
Il était deux fois, Franck THILLIEZ
Comment rester serein quand tout s'effondre, Patrice MICHEL

Adolescents

Néo Tome 1 La chute du soleil de fer, Michel BUSSY



LIVRES SERVICE C'EST GRATUIT!

- CHOISIR DES LIVRES * A - B - C
- RÉSERVER ET PRENDRE RENDEZ-VOUS * B - C
- RÉCUPÉRER LA COMMANDE À L'ENTRÉE DE LA MÉDIATHÈQUE
- RAPPORTER LES LIVRES SUR RENDEZ-VOUS OU LORS DE LA PROCHAINE VISITE

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LES LIVRES RAPPORTÉS SONT MIS EN QUARANTAÎNE ET DÉSINFECTÉS

Horaires:
Mardi : 15h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30
Vendredi : 15h30 - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h

Les expositions

À LA SALLE DES FÊTES

Frissons à Paulhan

sciences et scènes de crime, une expo active du C.I.S.T

Du 06/10 au 30/11 2020

1^{er} étage, salle des fêtes

Scolaires et grand public (7-12 ans) : 4€
Groupe à partir de 10 personnes (+ de 12 ans) : 5€
Gratuit pour les paulhanais

Site de réservation: 06 01 75 54 56
www.imagineultracourtfrance.fr



EXPO PROLONGÉE
jusqu'au 30 janvier
par petits groupes

À LA MÉDIATHÈQUE

L'espace EXPOSITION de la médiathèque est accessible aux associations et à tous les artistes de Paulhan et alentours; les personnes ou structures qui souhaitent investir ce lieu peuvent en faire la demande accompagnée d'une fiche d'information (courte biographie; références et quelques images des oeuvres à exposer) à la médiathèque; le service culturel étudiera la possibilité d'intégrer la proposition dans le calendrier annuel. La durée des exposition est d'environ 3 semaines - en période «normale»...
contact: H.DAVIT 06 08 56 73 08

Marie Ossorio

« Nos marelles froissées »
photo - montages

23 octobre
19 novembre

EXPO PROLONGÉE
Jusqu'au 09 janvier

Devant son succès, la formule «Livres Service», mise en place pendant le confinement, est maintenue. Les usagers peuvent choisir des livres, les réserver à partir du catalogue en ligne ou en contactant la médiathèque par mail ou téléphone, puis les récupérer sur rendez-vous.

Choix des livres

- Connectez-vous sur le site Internet <http://bibliothequemunicipale.paulhan.pro.dns-orange.fr>
- Envoyez un mail bibliothequemunicipale.paulhan@orange.fr
- Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet, contactez la médiathèque au 04.67.25.00.89

Retrait des livres: contacter la médiathèque par mail ou téléphone. Les abonnés indiquent:

- les titres des ouvrages souhaités
- le créneau de rendez-vous qu'ils désirent - sous réserve de disponibilité - afin de retirer les documents.

Informations pratiques

• Pour limiter les déplacements, les usagers sont invités à regrouper leurs demandes.

• Pour organiser le flux des visiteurs, chaque rendez-vous est confirmé par les bibliothécaires, par mail ou téléphone.

Conditions d'accueil

Les usagers venant retirer leur commande se présentent à la Médiathèque où un bibliothécaire leur remet leurs documents, déjà enregistrés sur leur compte abonné. Pensez à vous munir d'un sac. Le retour des documents empruntés s'effectue lors de la commande suivante ou sur rendez-vous.

Le personnel de la Médiathèque vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2021

ASSOCIATIONS

Merci à toutes nos associations pour leur participation active au « vivre ensemble » de notre commune ! Leur travail bénévole est précieux en particulier dans la période actuelle



Rencontre et Loisirs

Comme tous les ans, l'installation de la crèche est assurée par les bénévoles de l'association « Rencontre et Loisirs ».

Cette crèche fortement inspirée par la vie du village a été créée en 1976 par Raymond Arnaud, elle est embellie à chaque installation: minuteriers pilotant de petits moteurs (moulin à vent, jet d'eau du bassin, roue à aube, sonnaillles). Les tableaux formant le décors du fond évoquent lieux, animaux et personnages de la commune.

Une bonne journée a été nécessaire pour la montage de toutes les pièces et santons. Merci à toute l'équipe pour son aide (Mrs Cavalier, A.Weber, M. Kremer, C.Gil, D.Durieux, . Engelvin). Une belle mise en scène à visiter sans tarder!



Pour la visite:
Église ouverte
de 10h à 17h
jusqu'au 24 janvier



Les Amis de Paulhan



**Jean-Antonin Injalbert
un très grand artiste !**

Profitons de ces moments difficiles à vivre dûs au confinement pour découvrir ou rappeler en quelques mots la richesse de notre patrimoine paulhanais. Nous commencerons cette série (épisode 1) à vocation culturelle par l'histoire de ce grand sculpteur Jean -Antonin Injalbert.

Il y a 124 ans exactement était inauguré pendant le mandat de Paul Pélisse* à l'époque édile du village, un joyau de notre patrimoine local, le monument aux morts, œuvre réalisée par Jean-Antonin Injalbert né à Béziers le 23 février 1845 prix de Rome en 1874.

Ce très grand sculpteur a été l'auteur de centaines d'œuvres, notamment à Paris : statues du pont Mirabeau, sculptures du pont Bir-Hakem, fronton du Petit Palais... sans oublier celles de Béziers : le Titan au jardin des poètes et Pézenas, avec le monument de Molière. Après la guerre 14-18, Jean-Antonin Injalbert reçoit de nombreuses commandes pour des monuments aux morts de sa région natale héraultaise : les communes de Laurens, Lamalou-les-Bains, Cournonterral et surtout Paulhan, qui peut s'enorgueillir d'avoir l'une de ses œuvres majeures de la région.

Une statue en bronze représentant une femme ceinte d'une couronne de laurier (symbole fort de la République) levant les bras en tenant dans chaque main également une couronne de laurier.

L'artiste est également l'auteur de 'bustes de Marianne' qui sont et restent un des symboles fort de la République.

* Les Amis de Paulhan présenteront prochainement un livre évoquant ce que fut Mr Paul Pélisse , maire visionnaire qui marqua de son empreinte le village

Les futures actions des Amis de Paulhan et la date de l'assemblée générale vous seront communiquées dès que possible (en attente des directives gouvernementales).

2020 est derrière nous,
2021 vous apportera
Bonheur et Santé ! A
très bientôt.



QOOA

collectifqqa@gmail.com

Les conditions liées à la situation sanitaire nous contraignent, mais nous ne renonçons pas à notre volonté de proposer des événements et des ateliers de pratique artistique. Dès que cela sera possible, nous réouvrirons les portes de nos imaginations et de nos énergies....

AUTOUR DE LA VOIE VERTE : Le projet de prolongement entre Nézignan l'Évêque et Clermont l'Hérault a été retenu suite au vote du budget participatif du département. Un GRAND MERCI à tous ceux qui ont voté pour notre proposition ; à nous maintenant de travailler avec les techniciens du département pour que l'étude se concrétise !

PROGRAMMATION (rappel des infos précédentes)

ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE (maximum 10 personnes, sur inscription) : l'atelier peinture du mercredi reprendra dès que possible. Lieu : QOOA, gare de PAULHAN (anciens appartements à gauche du bâtiment). Renseignements : 06 08.56 73 08



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : la date sera précisée sur Internet et sur Facebook dès que cela sera possible.

TOTEMS : nous invitons les établissements scolaires ainsi que tous les créateurs de la commune, individuels ou groupes, jeunes ou vieux, à réaliser s'ils le souhaitent leur totem. Voir la fiche technique d'aide à la réalisation sur le site <https://qqa.wordpress.com/qqa/> Au printemps 2021, nous installerons sur la voie verte les œuvres réalisées.

ASSOCIATION EVENS

Retrouvons nous avec
grand plaisir les
dimanches suivants

- le 7 Février 9h/13h
- le 7 Mars 9h/13h
- le 4 Avril 9h/13h
- le 2 Mai 9h/13h
- le 6 Juin 9h/13h
- le 4 Juillet 9h/13h
- le 1er Aout 9h/13h
- le 5 Septembre 9h/13h
- le 3 Octobre 9h/13h
- le 7 Novembre 9h/13h
- le 5 Décembre 9h/13h

Et pour vous accueillir de façon conviviale, des tables nappées et chaises sont à votre disposition pour déguster sur place entre amis et en famille ! Animations musicales et associations voisines vous présentent leurs projets !

CONTACT
MAIL : evens.asso@gmail.com
FACEBOOK : @evens34
TEL : 06 63 04 69 67



MARCHÉ ALIMENTAIRE BIO ET LOCAL DE PAULHAN 2021 HALLES CENTRE VILLE



L'association Evens est heureuse de vous retrouver pour cette troisième année avec le Marché Alimentaire Bio et local de Paulhan et quelques animations en préparation pour lesquelles nous ne manquerons pas de vous informer, toujours en lien avec le Local et les Circuits-Courts, des sujets qui nous sont chers et qui motivent tous nos projets.

Comme vous le savez maintenant, le Salon CréaStyle 2020 a dû être annulé mais notre motivation pour soutenir l'artisanat d'Art Local est toujours aussi vivante et nous travaillons à des solutions adaptées à la crise sanitaire pour continuer en ce sens. Au mois de Décembre lors du Marché Alimentaire Bio et Local, vous avez pu découvrir quelques-un-es-s de ces Artisan-es-s locaux que nous soutenons, voici un des exemples de nos actions à venir.

A très bientôt de vous accueillir !

**TOUS NOS VOEUX POUR
CETTE ANNÉE 2021**

ASSOCIATIONS

Etoile Sportive Paulhan Pézenas Avenir

L'étoile sportive Paulhan Pézenas Avenir sur tous les fronts tous les week-ends avec ses 250 licenciés et ses 15 équipes engagées.

Aujourd'hui coup de projecteur sur l'école de foot en plein développement.

L'école de football, c'est plus d'une centaine de licenciés allant des u6 aux u13 (de 5 à 12 ans). Ces enfants venant de Paulhan, Pezenas et des villages alentours prennent plaisir à venir arpenter les terrains de Paulhan pour vivre pleinement leur passion du ballon rond. Dans ces catégories, y figure une dizaine de féminines.



Ces jeunes joueurs sont accompagnés par des éducateurs diplômés et investis qui leur inculquent les valeurs de notre sport et les bases autour des séances d'entraînements et tout ce dont a besoin un jeune footballeur pour son développement personnel et collectif. Dans cette phase de préformation, la notion de plaisir reste essentielle mais ils peuvent se mesurer les week-ends contre d'autres équipes sous forme de plateaux et disputer de mini championnat inter club où le jeu passe avant le résultat.

L'avenir s'annonce radieux donc pour l'Etoile qui fêtera son centenaire en 2021 ...



Paulhan Solidaire



Les héraultais ont voté pour le projet de création de jardins, vergers et ruchers partagés dans le cadre de l'opération «budget participatif» initié par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Un grand MERCI au public d'avoir choisi ce projet, l'aide financière obtenue, va nous permettre de réaliser ce projet.

Paulhan Solidaire vous accueille dans ses locaux, 261 route d'Usclas (face à l'école Arc-en-Ciel) : permanences le mardi de 14 à 17 h.

Pour nous contacter : 07 83 69 01 15

paulhansolidaire@gmail.com

Réalisons des jardins partagés à Paulhan
 Projets N°133
 Votez pour reprendre le chemin de nos jardins et de nos potagers.

MERCI D'AVOIR VOTÉ
Pour notre projet !

Partageons l'envie d'être ensemble, jeunes et aînés pour apprendre ou réapprendre le plaisir de jardiner, entretenir des arbres fruitiers et de participer au maintien de la biodiversité. Aidez nous à reprendre en main les jardins de nos campagnes.

A Paulhan, nous sommes presque prêts et nous avons besoin de vous pour aménager les terrains que la mairie nous mets à disposition.

VOTEZ pour le seul projet retenu de notre commune pour le budget participatif. On compte sur vous.

Merci au Département et rendez-vous prochainement dans nos jardins !

Contact
 Paulhan Solidaire - 07.83.69.01.15 - paulhansolidaire@gmail.com

JE VOTE du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020 sur jeparticipe.herault.fr
 Pour cela, je m'inscris sur le site, dès maintenant !
 Contact : jeparticipe@herault.fr

Association Parents d'Elèves 1 2 3 Soleil



L'association 123 Soleil repart pour une nouvelle année !!

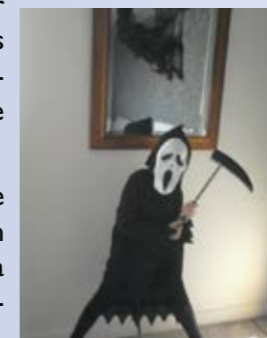
Halloween a rencontré un grand succès malgré la crise sanitaire. Stéphanie et moi avons tenu à ne pas priver les enfants de cet événement.

Les enfants se sont déguisés chez eux et leurs parents nous

ont envoyé des photos par sms.

La vidéo d'Halloween est disponible sur facebook 123 soleil. Les enfants ont reçu leur récompense directement dans leur boîte aux lettres dès le lendemain, grâce à l'aide précieuse de mamans volontaires.

Une tombola a été organisée dans les 2 écoles avec le soutien des enseignants. Un grand merci à tous les commerçants de la commune et alentours qui nous ont



permis d'avoir de nombreux lots.

Enfin, nous avons lancé un concours de dessins de Noël pour lequel il n'y aura pas de perdants ! Tous ont reçu une récompense pour les féliciter de leur participation. Les gagnants quant à eux ont reçu un lot supplémentaire.

Nous vous informons que l'association est heureuse de participer au Conseil Municipal des Enfants. Elle apportera toute son aide à ce beau projet instauré dans la commune.

Pour toutes questions ou sollicitations, vous pouvez me contacter :

- par mail ape.123soleilpaulhan@gmail.com
- sur facebook 123 Soleil
- par téléphone 06 21 09 57 89

La présidente, Mounia EL MAHZOUM



Comité des Fêtes



À l'occasion des fêtes de fin d'année, Le Comité des Fêtes de Paulhan vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Nous espérons pour la nouvelle année nous retrouver tous ensemble dans diverses manifestations et que le déconfinement arrivera bientôt à son terme pour que les animations festives de Paulhan repartent de plus belle.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année en famille et dans la joie.

Le président, Laurent Gebel

VIE ÉCONOMIQUE

Pages composées en collaboration entre le service communication et l'ACA²P.

PRÉSENTATION ACA²P

Cela fait 30 ans que l'ACA²P œuvre pour animer le village, valoriser les professionnels et favoriser le développement économique local, autant de missions qui ont toujours tenu à cœur l'ACA²P et ses différentes équipes de bénévoles.

Tous nos projets s'inscrivent dans le temps, avec l'objectif permanent de soutenir le tissu économique de notre village, de faciliter la vie de nos entreprises,

et d'animer joyeusement le village autour d'événements festifs, familiaux et conviviaux. Nous espérons ainsi renforcer les liens et les échanges entre tous.

Contact :

Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan, 72 cours National, 34230 PAULHAN
Tel : 04 34 45 09 74 / acap34230@gmail.com



EB ISOLATION

EB ISOLATION, une société locale à Paulhan, gérée par Mickael BOUTLELIS depuis 16 ans. Cette entreprise spécialisée dans le placo et la menuiserie intérieure/extérieure est qualifiée par le label RGE (« Reconnu Garant de l'Environnement »), ainsi que par le label QUALIBAT.

EB ISOLATION permet aussi d'isoler votre maison pour 1€ seulement, une offre sans conditions de revenus et destinée aux propriétaires et locataires.

Vous pourrez bénéficier d'un confort thermique optimal dans toutes les pièces, une économie de 30% sur vos factures de chauffage, ainsi qu'une valorisation de votre bien immobilier si vous êtes propriétaire.



Contact :

Mickael BOUTLELIS
Tel : 07 65 25 01 00
ebisolation@gmail.com

CLIMAX 34

Contact :

M. Ludovic FETILLE
07 82 79 69 58

contact@climax34.com
www.climax34.com



Ludovic FETILLE, artisan - technicien diplômé dans le domaine de la plomberie, le chauffage, la climatisation et la ventilation depuis plus de 20 ans. Anciennement ENT FETILLE, la société évolue désormais sous le nom de CLIMAX 34. Il intervient dans tout l'Hérault auprès des particuliers et professionnels dans le respect des règles et des normes. Ludovic Fettle réalise tout type de travaux comme :

- Installation adoucisseur et traitement d'eau thermodynamique.
- Rénovation salle de bain et dépannage plomberie.
- Installation de chauffage et plancher chauffant.
- Installation climatisation, gainable, pompe à chaleur.
- Installation VMC et traitement d'air.
- Entretien et dépannage adoucisseur, fuel, système de climatisation.
- Désembouage plancher chauffant

D'PAN AUTO



GARAGE AUTOMOBILE
D'PAN AUTO

Contact :
Christophe PANHALEUX
2 Avenue Notre-Dame
Tel : 04 67 25 25 60 / 06 01 24 10 36
dpanauto@gmail.com

Christophe PANHALEUX est un jeune Paulhanais diplômé en mécanique ayant acquis plus de 20 ans d'expérience dans le métier.

Il a désormais franchi le pas en ouvrant sa propre société, D'PAN AUTO, un garage automobile situé à Paulhan pour l'entretien et la réparation de vos voitures toutes marques. Vous pouvez également contacter D'PAN AUTO pour des rendez-vous pré-contrôle technique et des diagnostics électroniques.

D'PAN AUTO est une adresse utile à connaître pour faire face à tout problème mécanique et vient enrichir l'offre sur le village.

FORMATION «GARANTIE JEUNES» à Paulhan avec la Mission Locale Jeunesse



Dispositif d'un an d'accompagnement renforcé vers l'emploi.
1 - session collective de 4 semaines. = aider les jeunes à reprendre un rythme et leur fournir un maximum d'informations et d'outils favorisant leur autonomie dans leurs futures démarches (emploi, santé, logement, budget...)
2 - recherches de stages afin de découvrir des métiers ou de confirmer leur projet professionnel.
Une allocation est versée chaque mois (environ 497€) pour les accompagner et les sécuriser dans leur parcours.
L'objectif final : au bout d'un an, le jeune est soit en emploi soit en apprentissage dans le secteur qu'il aura choisi.

Midi Libre



Bienvenue à notre nouvelle correspondante locale Midi Libre : Sabrina AZZOUG étudiante en communication à Montpellier - sa famille habite à Paulhan. N'hésitez pas à la solliciter pour faire paraître des articles sur vos activités dans Midi Libre.
azzougsabrina5@gmail.com

TRAITEUR DENIS MARCHAND



Formé à l'école hôtelière, passionné de cuisine et chef cuisinier depuis 30 ans, Denis MARCHAND, anciennement restaurateur-traiteur à Plaisan, s'est installé depuis quelques mois à Paulhan en tant que traiteur.

Denis Marchand propose des services personnalisés pour tous types d'événements (baptême, mariage, anniversaire, repas d'entreprise, fête de Noël...) et concocte des plats cuisinés, prêts à être emportés par ses clients ou livrés à domicile dans les villages alentours. Aussi, il assure la protection culinaire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Contact :
Denis MARCHAND
6 Rue des Halle
06 28 67 50 83
abc1401@orange.fr



TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

Ouverte aux 4 groupes candidats aux élections de mars 2020 pour des textes de 2600 signes maximum

Paulhan Convivial

Paulhan Pour Tous

Paulhan 2.0

La liste PAULHAN 2.0 vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 en espérant que vous ayez passé de bonnes fêtes malgré le contexte pandémique.

Il nous est demandé d'écrire l'article au 1er décembre. Les délais pour rédiger un article en corrélation avec l'actualité nous paraissent incompatibles.

Malgré nos participations aux commissions préparatoires des conseils municipaux, nous ne disposons d'aucun éléments autres que ceux abordés dans ces séances.

Nous vous donnons rendez-vous le 15 janvier 2021 sur notre page facebook sur le site hashtag Paulhan 2.0.

Nous ferons un bilan de l'année 2020 et aborderons les problématiques et le devenir de notre commune.

Nous restons à votre écoute pour toutes vos remarques ou questions via nos adresses mails :

gerard.garinmichaud@sf.fr

mohamed.nougoum@hotmail.fr



Ensemble Paulhan Passionnement

Chers concitoyennes, chers concitoyens,
Compte tenu des circonstances actuelles, plus que jamais, nous vous souhaitons le meilleur pour l'année 2021. Qu'elle marque un nouveau départ pour plus de solidarité, de respect de l'autre, un nouvel élan pour une économie plus humaine et un environnement respecté.

Confrontés à la crise sanitaire, les élus de la majorité et les membres de notre groupe, ont mis en place une cellule covid qui a été réactivée lors du 2ème confinement: appels téléphoniques, distribution de masques à la population, aux scolaires.

Depuis plusieurs mois, nous articulons la gestion communale au quotidien avec le programme électoral que nous avons bâti sur deux axes

1- Des lieux pour vivre, célébrer nos racines et construire notre avenir

2- La vie sociale, mettre l'humain au cœur de nos réflexions
Nous avons favorisé les travaux participant à l'indispensable relance économique. La 4ème tranche de la voie verte se dessine, un plan de végétalisation et de propreté du village a débuté avec succès.

À cause des contraintes, les moments d'échanges, de convivialité et de partage manquent cruellement. Nous avons donc mis en place avec soin et concrètement les outils annoncés qui permettront ces liens, ces moments; ils aiguillonneront le dynamisme de notre commune en encourageant la vie collective et civique:

- création d'un budget participatif municipal,
- création d'une commission « vie culturelle »
- élection d'un conseil municipal pour les enfants de Paulhan.
- reconduction du comité consultatif de dynamisation et revitalisation des bourgs centres avec de nouveaux membres.
- Accueil de formations pour nos jeunes adultes avec la MLJ (cf p25).

Dans le cadre du budget participatif départemental, soutenus par la mairie, les projets de deux associations paulhanaises ont été élus, avec les jardins partagés et le prolongement de la voie verte en voie cyclable de Nézignan à Clermont l'Hérault ils sont également générateurs de liens.

Bien sûr, nous ne nous arrêtons pas aux frontières de la commune : la participation aux instances territoriales, le travail avec les différents élus régionaux et nationaux sont des tâches essentielles qui permettent d'inscrire notre commune dans une réflexion plus générale et de participer aux évolutions de notre société en étant acteurs de notre avenir.

Malgré les difficultés annoncées, la crise sanitaire, économique et environnementale, c'est avec optimisme que nous envisageons le futur. Nous gageons que 2021 nous réservera des opportunités que nous saurons saisir pour la collectivité.

L'équipe



Ce groupe n'a pas souhaité nous transmettre un article pour cette tribune.



Ce groupe n'a pas souhaité nous transmettre un article pour cette tribune.



ÉTAT CIVIL

Attention, cette rubrique paraît 2 fois par an.
Un oubli, une erreur? N'hésitez pas à nous le signaler



Le dernier mariage de l'année 2020

Ils se sont mariés...

PAMELLE Benjamin et LENTHERIC Marjorie mariés le 01/08/2020
FEVRIER Jérôme et RIVALLANT Pauline mariés le 22/08/2020
LAMBERT Marcel et CAMPOY Véronique mariés le 22/08/2020
MORAIN Thibaud et DE CASTRO Lydia mariés le 12/09/2020
DALL'AVA Florent et SIRI Aurelia mariés le 21/12/2020

Ils se sont pacsés...

HAMMER Christopher et GUILLEZ le 16/06/2020
CHEMOUNI Tristan et HENRY Tiffany le 06/07/2020
TARROUX Johan et HOUSSAIN Lelia le 19/08/2020
PUERTAS Yannick et SALOM Charlotte le 27/11/2020

Ils nous ont quittés...

FERRATA Odette née BELARDAT le 19/05/2020, âgée de 89 ans
de STEPKOWSKI Broniek le 22/05/2020, âgé de 84 ans
NAVARRO Eric le 16/06/2020, âgé de 51 ans
BERTRAND Thérèse née AUDEMAR le 24/06/2020, âgée de 88 ans
MARTINEZ Angel le 27/06/2020, âgé de 84 ans
EL MALAGH Marie-Josée née SPANAGEL le 03/07/2020, âgée de 64 ans
CHARMASSON Thierry le 17/07/2020, âgé de 58 ans
SANCHEZ Adrienne née VIVIER le 22/07/2020, âgée de 94 ans
LEMARQUIS Marie née BOULARD le 23/07/2020, âgée de 80 ans
SOTO Bruno le 08/08/2020, âgé de 59 ans
SABLAIROLES Andrée née JOURDAN le 10/08/2020, âgée de 84 ans
YORIS Rosalia née GARCIA le 12/08/2020, âgée de 93 ans
RÉGIS Georgette née VERDIER le 16/08/2020, âgée de 96 ans
CANTISANE Pauline le 29/08/2020, âgée de 89 ans
VIGEANT Françoise née FOURNIER le 11/09/2020, âgée de 62 ans
DESTAL René le 25/09/2020, âgé de 77 ans
JOURDAN Simone le 29/09/2020, âgée de 79 ans
LENTHERIC Marguerite née MARRELLI le 02/10/2020, âgée de 92 ans
DORNY Jeannine le 18/10/2020, âgée de 80 ans
LANARET René le 18/10/2020, âgé de 82 ans
AZCON BLASCO Marguerite née ALBOUY, le 24/10/2020, âgée de 95 ans
MOUSSIÈRE Jean le 25/10/2020, âgé de 83 ans
GASCOIN Jean-Claude le 28/11/2020, âgé de 73 ans
AUDEMAR GUY le 01/12/2020, âgé de 89 ans
MARCEL Victor le 08/12/2020, âgé de 75 ans

Ils sont nés...

PUJOL Lara née le 14/05/2020
LAMIRAL Alma née le 17/05/2020
MAUHOURAT-CAZABIEILLE Nathan né le 22/05/2020
GUILLIN Louis né le 06/06/2020
LESUEUR Aylina née le 11/06/2020
SEGRS Dante né le 20/06/2020
GUEGUEN Gabriel né le 15/07/2020
GIL HAMMER Mahé né le 22/07/2020
VALETTE Mylann né le 29/07/2020
CHRETIEN THIEBAUT Raphaël né le 14/08/2020
NASUESCU Marc né le 24/08/2020
LEJEUNE Ava née le 10/09/2020
BEAUMONT Ava née le 24/09/2020
VADANT Ayden né le 30/09/2020
LEBON Anour né le 05/10/2020
TOUATI Erwan né le 02/10/2020
TARROUX Lyna née le 07/10/2020
FRANÇOISE Wesley né le 09/10/2020
GIRAULT Nathan né le 13/10/2020
BOURRUT-LACOUTURE Madeline née le 28/10/2020
BLONDEL Eléna née le 02/11/2020
MORIN Liam né le 17/11/2020

ACTUS DU TERRITOIRE



LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU

Claude Revel, Maire de Canet, a été élu Président de la Communauté de communes du Clermontais au cours du conseil communautaire du mercredi 15 juillet 2020. Il est épaulé par 10 vice-présidents(les), élus le 15 juillet 2020 également. Chacun anime une commission thématique sur délégation donnée par le Président.
Les membres du bureau préparent les conseils communautaires et se réunissent régulièrement tout au long de l'année pour examiner les dossiers. Les vice-présidents(es) peuvent bénéficier de délégations de signatures pour certains actes administratifs.

BUREAU : COMPOSITION DE L'EXÉCUTIF

Liste des 10 Vice-Présidents de la collectivité :

Francis Bardeau
Maire de Nébian
1^{er} Vice-Président en charge
des Ressources Humaines et des Finances

Marie Passieux
Conseillère Municipale Clermont l'Hérault
2^e Vice-Présidente en charge
de l'Habitat, Bourgs centres et Cours de villes

Claude Valéro
Maire de Paulhan
3^e Vice-Président en charge
de la Culture et du Patrimoine

Isabelle Silhol
Maire de Péret
4^e Vice-Président en charge
de l'Environnement, de la Biodiversité
et du Développement durable

Bernard Coste
Maire d'Octon
5^e Vice-Président en charge
du Tourisme et des Activités de Pleine Nature

Olivier Brun
Maire de Frontès
6^e Vice-Président en charge
du Développement économique

Gérald Valentini
Maire de Valmasde
7^e Vice-Président en charge
des Travaux et des Services techniques

Myriam Gairaud
Maire de Cabrières
8^e Vice-Présidente en charge
de la Petite Enfance et Jeunesse

Olivier Bernardi
Maire d'Aspiran
9^e Vice-Président en charge
de l'Urbanisme et des Prospectives territoriales

Joseph Rodriguez
Maire de Saint-Félix-de-Lodez
10^e Vice-Président en charge
de l'Eau et de la Gemapi

Communauté de Communes du Clermontais
Espace Marcel VIDAL - BP40
20 av. Raymond Lacombe
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
04.67.88.95.50
accueil@cc-clermontais.fr / www.cc-clermontais.fr

Paulhan Bourg Centre

Objectif = redynamiser les centres bourg - rééquilibrer les territoires économiques.

Le bassin de vie de Paulhan « Bourg Centre » draine environ 15000 habitants, il représente donc une force économique et culturelle tout à fait intéressante.

En 2019, la Région Occitanie a marqué l'importance qu'elle porte au développement de notre bourg centre en signant une convention avec la commune de Paulhan, cette convention permet le financement de projets de rénovation et de revitalisation de nos centres bourgs.

La nouvelle médiathèque en centre ville, a amorcé cette dynamique. D'autres projets (rénovation des Halles et de la gare par exemple) s'inscrivent dans ce dispositif.

Le comité consultatif « Revitalisation du bourg centre de Paulhan » vient de reprendre son activité, en effet, ses membres sont renommés après chaque élection.

Ce comité reprend et continue les travaux commencés précédemment; il y ajoutera la dynamique et les idées des nouveaux membres; elle travaillera en relation avec les commissions municipales et les élus.

En apposant des panneaux « Bourg Centre » aux principales entrées de notre commune, la Région Occitanie affirme sa volonté politique de nous accompagner dans nos projets.



entrée Campagnan

entrée Adissan

entrée Pézenas

INTERC'EAU

Depuis le 2 janvier 2018, les compétences eau et assainissement ont été transférées à la régie intercommunale INTERC'EAU située au 4 rue Maréchal Ferrand, ZAE de la Barthe, à Paulhan.

Accueil du public : du lundi au jeudi, de 8h à 13h ; le vendredi, de 9h à 12h

Accueil téléphonique : du lundi au jeudi de 8h à 13h et de 14h à 17h ; le vendredi de 8h à 12h :

Le numéro d'appel est le

0 805 295 715 (numéro vert)

Une messagerie électronique est

également à votre disposition :

eau.assainissement@cc-clermontais.fr

La régie intercommunale propose diverses modalités de paiement, et notamment la mensualisation. Tout abonné intéressé par la mensualisation de ses factures peut solliciter, par mail ou téléphone, la régie intercommunale.

Plus d'infos :

<https://www.cc-clermontais.fr/un-territoire-de-service/eau-et-assainissement/interceau/espace-abonnes/>



PAULH'INFOS n°20

PEYRE Philippe

CONSTRUCTION
PAULHAN

ENTREPRISE PEYRE PHILIPPE
CONSTRUCTION

ZAE LA BARTHE
34230 PAULHAN

Tél : 04.67.25.36.05

E mail : secretariat@peyreconstruction.fr

L.I.E.N

RELATIONNEL, DOMICILE, BIEN-ÊTRE, AUTONOMIE



Tél.: 04 67 25 60 19

Agence : 9 Place A. Bonnet 34230 PAULHAN
liensap@orange.fr - N° agrément SAP 809992902

CESML

Votre service public électrique de proximité

ANTENNE DE PAULHAN
04 67 25 35 00

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7-24h/24

www.cesml.com

Frères
ALANDETE

Maçonnerie
Electricité générale

PAULHAN
06 27 49 04 06

CLOS
SYSTEME

Vente réservée uniquement aux professionnels

m+
MATERIAUX

Construisons durable

Route de la Clairette
34230 PAULHAN

Tél : 04.67.25.74.25
Fax : 04.67.25.11.34

IRRIFRANCE

Geometris
géomètres-experts associés
bureau d'études techniques

1, 2, rue de la Tour - BP 80
34230 Paulhan
04 67 25 32 32
www.geometris.fr

3, rue de la Croix Verte
34090 Montpellier

3, avenue de la Grasse
34500 Béziers

4, rue des Grèzes
34700 Lodève

63, avenue Henri Mir
34230 Paulhan

Centres experts au capital de 200 000,00 € - RCS Montpellier 291 292 478 - Ordonnance géomètres experts n° 1999200003 - N° Siret 291 292 478 00047 - N° TVA : FR0129129478

PAULH'OPTIQUE

Votre opticien de proximité
paulh-optique@sfr.fr
www.paulh-optique.fr

PAULHAN
04 67 25 73 40 04 34 33 49 55

Sandrine Lambert
opticienne diplômée

RENAULT
La vie, avec passion

Grégory HARRANG
AGENT RENAULT & DACIA
MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE TOUTES MARQUES
Ventes véhicules neufs et occasions

GARAGE DE PAULHAN
24 BIS ROUTE DE PEZENAS
34230 PAULHAN
Tél. 04.67.25.13.62
Mail : garagedepaulhan@orange.fr

Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

MOBIL
BETON

ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

BARRERAS
BOUSQUET

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement.

Tel: 06 12 61 99 33
06 26 98 63 34
Fax: 04 67 25 37 08
e-mail: sarbarrerabousquet@hotmail.com

SIRET : 415 325 641 000 11

MIEL ROUQUETTE

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

VISITE - DEGUSTATION - VENTE



Magasin de vente ouvert
du MARDI AU SAMEDI
9H-12H 14H30-18H
43 Rue des Lavandes
34230 PAULHAN
Tél: 04.67.25.04.40

APICULTEUR DEPUIS 1960

Presse du Sud de PAULHAN

PAPETERIE PRESSE

Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83

POMPES FUNEBRES PAULHANAISES

MT

Tél : 04 67 25 18 11
MAFFRE - CONDAT

CLIMAX 34

NEUF ET RENOVATION
Intervention
Hérault

Lundi au jeudi
8h-18h
Vendredi
8h-16h
au delà de me consulter

Ludovic FETILLE
07 82 79 69 58
contact@climax34.com
www.climax34.com
www.fb.com/fetilleludovic

Installation adoucisseur et traitement d'eau thermodynamique - Rénovation salle de bain et dépannage plomberie - Installation chauffage et plancher chauffant - Installation climatisation, gainable, pompe à chaleur - Installation VMC et traitement d'air - Entretien et dépannage adoucisseur, fuel, système de climatisation - Désembouage plancher chauffant

Sarl MDM

Maçonnerie Générale
Charpente - Couverture
Placo - Carrelage - Plomberie - Electricité

Tél/Fax. 04 67 25 37 90
Mobile 06 07 10 41 17
E-mail sarlmdm34@gmail.com
ZAE la Barthe 34230 Paulhan

Tout Pour la
Famille



Service d'Aide à Domicile - 65 bis Cours National - 34230 PAULHAN
Tél Siège : 04 67 78 79 48 / Paulhan : 06 31 52 74 47

Numéros utiles

Mairie 19 cours National Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h	☎ 04 67 25 00 08 Fax 04 67 25 28 91
Police Municipale 19 cours National Du lundi au vendredi 8h15-12h30	☎ 04 67 25 15 69 Fax 04 67 25 28 91
Garde-chasse René CHEMOUNI	☎ 06 86 46 40 87
EHPAD Résidence Vincent Badie 10 route de Campagnan	☎ 04 67 25 28 80
Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD 20 boulevard de la Liberté	☎ 04 67 25 00 89
Poste Avenue Paul Pélisse	☎ 04 67 25 01 79
Plateforme POSTE ZAE La Barthe	☎ 04 99 57 21 55
ÉCOLES	
Groupe scolaire Arc-en-Ciel 260 route d'Usclas	☎ 04 67 25 05 00
École maternelle Française DOLTO Rue Docteur Batigne	☎ 04 67 25 01 57
Accueil Loisirs Périscolaire Clermontois / Pôle Paulhan / Cantine scolaire 1 rue Notre Dame	☎ 04 67 25 05 23
Collège Emmanuelle Maffre-Baugé 84 rue Joliot Curie	☎ 04 67 25 00 17
Crèche Mutualiste « A Pas de Loup » 64 rue Paulette Hauchard	☎ 04 67 38 21 38
SANTÉ	
Pharmacie de la Fonette 38 rue de Metz	☎ 04 67 25 00 45
Pharmacie Feuille 6 place de la République	☎ 04 67 25 00 43
Tout pour la Famille - Aide à Domicile 65bis Cours National	☎ 04 67 78 79 48 ☎ 06 31 52 74 47
LE L.I.E.N - Aide à la personne 9 place André Bonnet	☎ 04 67 25 60 19 ☎ 06 83 69 82 94

Infirmiers Fabienne DOUVILIER Mélanie FATOL Florence MONLUC	☎ 04 67 25 01 92 ☎ 06 35 29 12 60 ☎ 04 67 25 17 63
Centre Médical Infirmier St Sébastien Françoise VENTURINI Hélène SERRANO-SATGER Jacqueline MOSES Marlène DEBACHE	☎ 06 64 87 65 95 ☎ 06 19 77 55 07 ☎ 06 08 35 68 41 ☎ 06 87 73 48 59
Sage-femme Cindy COTTEAUX	☎ 06 83 66 55 56
Médecins Robert Di Martino Véronique JOURDAN Olivier MERIC	☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 18 32
Pédicure-Podologue Mireille DELPRAT Paul SALICRU	☎ 04 67 25 24 08 ☎ 04 99 57 15 44
Ambulances Ambulances Paulhanaises	☎ 04 67 25 00 02
Masseurs Kinésithérapeutes Cabinet de Kinésithérapie Les Oliviers Sylvie BONNIOL Pascal CHAMBON	☎ 04 67 38 54 36 ☎ 04 67 25 04 48 ☎ 04 67 25 04 48
Ergothérapeute Evelyne ROUSSÉ	☎ 07 87 32 85 41
Ostéopathe Marion MARNAS	☎ 06 78 42 91 19
Diététicienne - Nutritionniste Aurore CHRISTMANN	☎ 07 66 40 61 31
Orthophoniste Feny GRECO	☎ 06 22 18 04 35
Psychothérapeute - Hypnothérapeute Brigitte EYRAUD	☎ 06 99 07 67 59
Dentistes Catherine BONNET CHARTREAU Nicolas JACQUEY	☎ 04 67 24 00 34 ☎ 04 67 24 00 34
Vétérinaire Lionel MATHEZ	☎ 09 61 20 19 75
Taxi Paulhan Laurent Marani	☎ 04 67 25 19 77 Port 06 14 95 96 21

Associations paulhanaises

JEUNESSE Accompagnement scolaire et Conseil en Education Mme Isabelle CATALA - Contact : M. Jean-Claude ROUSSÉ Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE) M. Philippe LOJNON	☎ 06 70 45 34 53 paulhanalpe@gmail.com
Association Sportive Collège Mme Claire DUPÉ	☎ 04 67 25 00 17
Foyer Socio-éducatif Collège (FSE) M. Philippe PLATRIEZ	☎ 06 70 25 00 17
Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO Mme Valérie LAINE	☎ 04 67 25 01 57
Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel Mme Sandra MUTUEL	☎ 04 67 25 05 00
Rencontre et Loisirs M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
123 SOLEIL (associations parents élèves) Mme Mounia EL MAHZOUM	☎ 06 21 09 57 89
BIEN CHEZ NOUS, NOU ! Mme Corinne OLIVER	☎ 06 72 49 48 89
PATRIMOINE G.R.A.P.P Mme Christine VEZIAN	☎ 06 60 86 48 96
Les Amis de Paulhan M. Jean-Louis LACOMBE	☎ 04 67 25 05 60
SOUVENIR P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
Souvenir Français (Comité Paulhan) Mme Marie-Hélène COMBÈS	☎ 06 74 58 13 46
HUMANITAIRE La Ligue Contre le Cancer M. Marcel DEBRABANT	☎ 06 79 79 51 09
Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de Paulhan et alentours) Mme Marie-Hélène COMBÈS	☎ 07 83 69 01 15
Secours Catholique Mme Paule GABRIAC	☎ 04 67 25 06 78
Secours Populaire M. Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET	☎ 04 67 25 23 19
VIVRE ENSEMBLE Paulhan en Cœur d'Hérault Mme Aleksandra DJUROVIC	☎ 06 81 83 63 62
ECONOMIE / ARTISANAT Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan (ACA²P) M. Lucien ALANDETE	☎ 04 34 45 09 74 acap34230@sfr.fr
Evens Association (Evènements dans un élan d'écologie citoyenne) Mme Valérie L'HOTE	☎ 06 63 04 69 67
CULTURE Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK) Jumelage avec Krailling en Allemagne Mme Sophie BOUGETTE	☎ 06 16 46 83 55
Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS) Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie M. Joël DIAZ	☎ 04 67 25 06 27
Foyer Rural (scrabble, travaux manuels) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
HISTOIRE D'ÊTRE (bien-être, épanouissement de la personne) Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER	☎ 06 99 07 67 59 ☎ 04 67 25 25 98
Key-Lan (informatique) M. Roger AMAT	☎ 04 67 25 10 63

K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France) Melle Corinne AUGUSTE	☎ 04 67 25 32 20 ☎ 06 07 28 96 07 ☎ 06 27 49 04 06
Le Bouc de Paulhan (animal totémique) M. Lucien ALANDETE	
Lou Récantou (Dessin, peinture) M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 04 67 25 18 45
Qu'est-ce-qu'on attend (évènements socio-culturels, actions environnementales) Atelier DAVIT	☎ 06 08 56 73 08
SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde) Mme Sandra DRAME	☎ 06 82 32 80 08
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorties, voyages) M. José GASQUEZ	☎ 04 67 25 23 81
SPORT Arts Martiaux Nagashi (Karaté) Mme Sandrine HUMMEL	☎ 06 11 46 42 54
Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS) M. Benjamin PAMELLE	☎ 06 68 31 46 51
Cyclo-club paulhanais M. Adolphe BERNAD	☎ 06 71 71 08 12
E.S.P Basket (seniors loisirs hommes/femmes) M. Vincent PERIER	☎ 06 48 68 55 06
E.S.P.P Football M. Thierry PEREZ / M. Tarik EL ADI	548025@footoccitanie.fr
E.S.P Pétaque M. Philippe COMBES	☎ 06 88 67 89 68
E.S.P Tambourin M. Stéphane MAURI	☎ 06 76 18 44 26
Foyer Rural (randonnée) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
La Gaulle Paulhanaise (pêche) M. Régis CARTIER	☎ 06 18 32 35 02
Lou Récantou (aikido, danse, zumba, yoga) M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 04 67 25 18 45
Paulhan Handball Club Mme Caroline JOURDAN	☎ 06 83 89 22 35
Paulh'en Vie M. José ROIG	☎ 06 11 46 72 73
Saint Hubert La Chasse M. Bruno PEDRO	☎ 06 27 83 11 34
SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina) Mme Jacquie PAOLINI	☎ 04 67 25 20 19
Tennis Club Paulhan M. Christophe GRANIER / M. Cyril PERIER	☎ 06 78 22 19 05 ☎ 04 67 38 13 64 ☎ 06 15 80 85 60
AUTRES A Cloche Patte (protection animale) Mme Géraldine SUBRA	☎ 06 88 59 79 35
Amicale des Sapeurs-Pompiers M. Alain GASC	☎ 06 14 87 72 27
Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL) M. Alexandre PAGES	☎ 06 13 27 37 76
Comité des Fêtes M. Laurent GÉBEL	☎ 06 19 19 50 45
La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne) Mme Véronique QUINONERO	☎ 07 81 26 74 30
Les Vignerons du Paulhanais Mme Marielle BALLESTER	☎ 06 88 31 45 83
Moto Owner's Group (Loisirs et manifestations liés aux motocyclettes de toutes cylindrées) M. Vincent FINET	☎ 06 80 65 46 74
Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie) Mme Agnès GALLEGO	☎ 06 19 32 09 64